



Le mot du Président

Développons la forêt positive et recréons du vivant !

Chère Madame, Cher Monsieur,
Chers Associés,

Dans un rapport paru en 2022, l'ONU a défini des grands objectifs pour les forêts du monde. Ce sont EXACTEMENT ces objectifs qui sont mis en œuvre dans les FORETS POSITIVES du Groupe SLB depuis plus de 30 ans !

- > Inverser la perte de couverture forestière dans le monde grâce à une gestion durable des forêts, prévenir leur dégradation et contribuer à la lutte contre le changement climatique.
- > Renforcer les avantages économiques, sociaux et environnementaux liés aux forêts.
- > Augmenter la superficie des forêts protégées dans le monde, celle des forêts gérées durablement, ainsi que la proportion de produits forestiers provenant de forêts gérées de manière durable.
- > Mobiliser des ressources financières supplémentaires, pour la mise en œuvre de la gestion durable des forêts et renforcer la coopération et les partenariats scientifiques et techniques.

Notre passion pour les forêts nous pousse à améliorer nos pratiques de gestion d'années en années. En 2023, tout en poursuivant nos projets d'accompagnement des entreprises vers la contribution à la neutralité carbone, nous avons mis en place un suivi des analyses de sol dans nos forêts et des opérations d'inventaire de la biodiversité afin de mieux la protéger.

Cette année, nous avons également acquis près de 500 ha de massifs en Roumanie et une nouvelle ferme de 200 ha au Brésil, où nous continuerons d'enrichir nos savoir-faire, entre « bon sens paysan » et innovation.

Tous mes vœux de bonheur et de santé pour 2024 !

Forestièrement et éconologiquement vôtre,

Stéphane Ledentu

Sommaire

Brazil Forest®

Climat - SEP3

...2

Entretien

Quentin Sannié - Genesis

...4

European Forest®

Des nouvelles de la forêt française

...7

Brazil Forest®

*BeeOdiversity
Santé des sols*

...3

Eastern Forest®

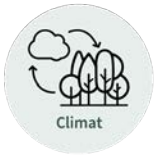
*Biodiversité
Climat et Gestion forestière* ...5

Décryptage

La taxonomie européenne

...8

Nos programmes d'afforestation au Brésil nous permettent d'être toujours à la pointe de l'innovation. Notre objectif est de toujours mieux répondre aux attentes de nos partenaires qui s'engagent pour le climat, la protection de la biodiversité et la régénération des sols.



CLIMAT

Contribuer à la lutte contre le changement climatique avec SEP® 3

Solution Econologic Program 3 offre la possibilité de diriger l'investissement vers un projet concret de contribution à la neutralité carbone. C'est le 3ème programme lancé par SLB.



SEP® 3, un programme d'afforestation innovant basé au Brésil.

Allouez **100 000€** de budget à votre **stratégie climat** et contribuez à retirer du CO₂ de l'atmosphère (pilier C)



2256 arbres plantés



1233 t CO₂e séquestrées jusqu'en 2028

AVANTAGES DE L'AFFORESTATION

- 1 **Séquestration et stockage du carbone** en vue de réduire les risques climatiques
- 2 Régénération des écosystèmes et préservation d'une **biodiversité** exceptionnelle
- 3 Amélioration de votre **réputation** et de votre **impact social et environnemental**
- 4 **Diversification** du portefeuille d'investissements et d'actions RSE
- 5 **Rendement** financier



**Clôture
SEP® 2**

Décembre 2022

36
co-associés
engagés

**Pour découvrir les
détails du programme**

SEP® 3

Contactez-nous au :
02 33 77 47 36



BIODIVERSITÉ

Un projet pilote avec BeeOdiversity pour analyser la biodiversité végétale !

En partenariat avec BeeOdiversity, un monitoring vient d'être mis en place dans une de nos forêts au Brésil. Objectif : inventorier la diversité végétale et mieux connaître l'impact des activités sur la flore locale.

Les ruches et les trappes ont été installées début décembre.

Des relevés d'échantillons sur quatre saisons nous apporteront des informations relatives à :

- > la diversité des espèces végétales, leur caractère exceptionnel ou invasif et leurs qualités nutritives
- > la présence potentielle de polluants industriels et agricoles
- > l'impact global sur les écosystèmes : oiseaux, pollinisateurs...

Les résultats des analyses permettront de mieux connaître la flore endémique et de mettre en œuvre des actions d'amélioration et de promotion de pratiques plus respectueuses de la biodiversité.



Nous poursuivons le monitoring avec les pièges photographiques et avons pu observer un Puma récemment !

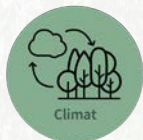


SANTÉ DES SOLS

Mise en place d'un plan de suivi avec GENESIS

Alors qu'un projet de loi « visant à préserver des sols vivants » a été déposé au Sénat le 25 octobre dernier, le Groupe SLB a décidé de se doter d'un outil de pilotage en matière de santé des sols avec Genesis (voir l'interview de son fondateur, Quentin Sannié, page 4). Une fois encore, SLB n'attend pas la contrainte de la loi et se montre précurseur en la matière.

Au-delà de l'amélioration continue de notre gestion sylvicole destinée à faire pousser de belles forêts durables, connaître l'ADN des sols, mesurer et noter leur santé, va nous permettre de gérer l'impact de nos pratiques en matière de :



Avec les centaines de prélèvements qui seront réalisés annuellement dans nos forêts, nous pourrions mesurer l'état de santé des sols dans les différents contextes d'exploitation (types de sol, topographies, essences...) et effectuer un suivi des mesures afin de piloter avec précision l'amélioration de nos pratiques.

Le dispositif d'analyse ainsi mis en place apportera des informations incontestables et transparentes sur la qualité de nos programmes et sur les impacts environnementaux qui en résultent.





ENTRETIEN

Quentin SANNIÉ

GENESIS

Dans une autre vie professionnelle, il a été le co-fondateur et directeur général de Devialet, société de haute technologie, leader mondial du son haut de gamme. En 2019, il s'oriente vers un projet radicalement différent, proche de la nature, en créant GENESIS, la première Agence Mondiale de Notation de la santé écologique des sols cultivés.

Pourquoi, après une telle réussite, on décide de tout arrêter pour s'intéresser à la santé des sols ?

Quand je dirigeais Devialet, j'allais en Californie cinq ou six fois par an entre la Silicon Valley et les studios de musique de Los Angeles. A l'été 2017, nous avons décidé d'y partir en famille. Contrairement à nos attentes, ce fut un voyage éprouvant, en raison du désastre environnemental que nous avons traversé. Je me souviens en particulier du 14 août, dans la Central Valley. Nous roulons depuis plus de 4 heures sur la Freeway 5 qui relie Fresno à San Francisco. Sonnés par la chaleur étouffante, il fait 43°C, et par le spectacle lunaire qui défile devant nous. Les enfants ont cessé de parler ou de s'indigner, il ne reste qu'une immense tristesse. Alternant les élevages sans terre, qui nous avertissent 20 miles alentour de leur présence par une odeur acide et persistante, les plantations d'amandiers déracinés, noircis par le soleil. Devant nous défile le désastre de l'agriculture californienne. C'est à ce moment que je sais qu'il y a une vie après Devialet. Je sais que nous y sommes, et qu'il faut agir. Je suis un entrepreneur. J'aime créer, inventer, résoudre des problèmes complexes. Le sol s'est imposé à moi lorsque j'ai cherché à savoir comment nous pouvions changer les choses. En agriculture, le temps est long et les responsabilités éclatées sur des chaînes de valeurs très longues entre les agriculteurs, les coopératives, les négociants, les transformateurs, les industriels, les marques, les distributeurs. La catastrophe n'a pas de responsable, elle n'a pas d'indicateur, elle n'a pas de solution. Face à cela, il fallait réagir, créer de la connaissance, de l'espoir et outiller.

Expliquez-nous la raison d'être de Genesis ?

Dans un contexte extrêmement morose du point de vue environnemental, nous voulions que Genesis soit un « eureka », la promesse d'un monde renouvelé, d'une nouvelle genèse. Notre raison d'être est donc d'apporter des preuves, de l'espoir et des solutions. L'impact environnemental de l'agriculture ou de la gestion forestière est globalement mauvais mais il est aussi très variable d'une ferme à l'autre, d'une forêt à l'autre. Il existe donc toujours quelque part dans le monde de meilleures manières de produire. Quelles sont-elles ? Où sont-elles ?

Sur quelles techniques reposent-elles ? Ce peut être au sein de la même ferme, de la même région, du même pays ou beaucoup plus loin. Encore faut-il être capable de les identifier, de mesurer les impacts des pratiques agricoles et de les comparer. C'est ce que l'équipe de Genesis a inventé, une méthode de mesure universelle fondée sur l'état de santé des sols. Nous prélevons de la terre dans les parcelles, analysons des milliers de paramètres, transformons les valeurs mesurées en scores normalisés comparables partout sur le caractère régénératif, ou durable, des pratiques agricoles ou forestières. Nous comparons ensuite les scores obtenus aux pratiques agricoles pour identifier celles qui ici ou là ont le meilleur impact, et ce peut être différent en fonction du type de culture bien sûr, mais aussi de climat ou de nature de sol.

Qui sont vos clients ?

Nos clients sont les entreprises qui financent et investissent dans les terres agricoles ou forestières, celles utilisant les sols pour l'agri-voltaïsme, par exemple, ou celles qui s'approvisionnent en agriculture et en forêts. De plus en plus, elles veulent connaître l'impact de leurs décisions et améliorer leur impact, à la fois parce qu'elles sont conscientes des risques associés à ces usages des terres, mais aussi parce que la réglementation, notamment sur le devoir de vigilance leur impose de piloter et de reporter cet impact. Nous leur fournissons un outil de connaissance, de preuve, de décision et d'action. Elles s'abonnent pour accéder aux données à partir desquelles elles vont faire le choix d'approvisionnements et de pratiques plus écologiques, reporter leurs impacts et suivre leurs progrès.

Ce sont donc les coopératives, les industriels, les banques qui financent ce service. Les données sont accessibles gratuitement par les agriculteurs qui acceptent la transparence sur leur impact. Les agriculteurs sont des entrepreneurs rationnels, le sol est leur premier actif, ce sont les premiers à vouloir connaître leur impact réel et à chercher à l'améliorer.

Comment la rencontre s'est-elle faite avec le Groupe SLB ?

C'est le Directeur du Crédit Agricole de Normandie qui nous a réunis. Nous avons des agendas compliqués et cela a mis un certain temps avant que je fasse le voyage

jusqu'à Argentan où j'ai rencontré Stéphane pour la première fois. Je dois dire que cela a été un coup de foudre, tellement j'ai été séduit par l'intelligence, l'énergie, l'exigence de Stéphane. Au bout de quelques minutes, j'ai compris que j'avais beaucoup à apprendre de cet homme si singulier, si intense et si profondément investi dans une logique d'empreinte environnementale et économique durable, « éconologique » comme il aime à dire. Peu à peu, en allant voir ce que SLB développe en Roumanie et Brésil, j'ai touché du doigt la performance économique et environnementale, la valeur accordée à la dimension humaine, primordiale à ses yeux. J'ai vu un homme libre qui invente un monde qui lui va bien, en rassemblant ceux et celles qui aspirent à ce même futur. Je dois dire que sa fréquentation est souvent jubilatoire. J'ai vite compris aussi que nous allions travailler ensemble.

Que pensez-vous pouvoir apporter à SLB ainsi qu'aux entreprises et aux personnes qui investissent dans nos projets d'afforestation ou de gestion forestière durable ?

Nous avons prévu de travailler ensemble pendant les dix prochaines années ! Genesis est un tiers de confiance, indépendant, et c'est ce que recherche SLB. Notre mission est de fournir des informations utiles à tous les acteurs impliqués dans la gestion de la forêt, du terrain jusqu'à l'investisseur. En 2023, nous avons démarré les prélèvements et l'analyse de plus de 400 parcelles en Roumanie et au Brésil.

Aux équipes de SLB, nous fournissons un outil d'optimisation des pratiques forestières en prouvant les liens entre leurs pratiques et l'état de santé des sols. Par exemple, pour mesurer l'impact réel de l'utilisation de Biochar à l'occasion des nouvelles plantations.

Aux investisseurs qui font confiance à SLB, nous apportons les preuves de l'état de santé des forêts et de leur évolution. Nous apportons des faits incontestables sur le stockage du carbone dans les sols, l'état biologique et la fertilité des sols ou l'état de la ressource en eau. C'est un niveau de transparence unique qui réduit les risques de l'investisseur et aligne ses intérêts avec ceux de SLB et de l'environnement. C'est une première dans le domaine forestier, et cela change tout.

Fin 2022, la Banque européenne d'investissement a accordé un prêt au Groupe SLB pour mettre en œuvre les principes de gestion durable des forêts en Roumanie, en promouvant la sylviculture à couvert continu, la régénération naturelle, la conservation de la biodiversité et les normes de certification forestière.



Banque européenne d'investissement

Plusieurs actions ont été initiées ou mises en œuvre cette année pour répondre à ces axes de développement pour les forêts européennes : amélioration des infrastructures, analyse de la qualité des sols, mise en réserve de zones forestières en vue de leur conservation... Ces projets servent de « laboratoire » pour la généralisation des pratiques les plus vertueuses à toutes nos forêts.



BIODIVERSITÉ

Identification des îlots de biodiversité

5 000

espèces d'animaux,
de plantes et de
champignons vivent
dans le bois mort !



L'arbre, un immeuble vivant

Les arbres morts sur pied sont très importants pour la biodiversité, ils peuvent héberger un tas d'animaux, des chauves-souris, des oiseaux, des martres, des insectes, des lérots, des salamandres...

Les pics cherchent des larves dans le bois pourri puis ils comptent sur les champignons pour ramollir le bois entre-temps. Ils reviennent ensuite creuser un nid pour leurs petits. Quand le nid est trop profond, ils déménagent et laissent leur place à la sittelle torchepot, suivie des chauves-souris puis des chouettes qui pourront en profiter quand les champignons auront de nouveau agrandi le nid. Un arbre peut supporter tous ces habitants pendant des dizaines d'années, voire une centaine ! Ainsi avant la fin de sa vie, l'arbre hébergera encore de nombreux autres habitants : fourmis noires, coléoptères, larves de pique-brune et scarabées rhinocéros seront au paradis !

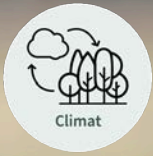
Une forêt nettoyée par nos soins est une forêt à moitié morte. Plus la biodiversité est grande, moins fort est le risque de voir une espèce se développer au détriment des autres.



SANTÉ DES SOLS

Analyse de la qualité des sols GENESIS

Comme au Brésil (voir article p2), les prélèvements de sol ont commencé dans nos forêts roumaines. L'objectif est d'évaluer la synergie entre le stockage du carbone dans le sol par le biochar que nous mettons dans nos forêts et la croissance de celles-ci. Cette synergie constituera une contribution active contre le réchauffement climatique !

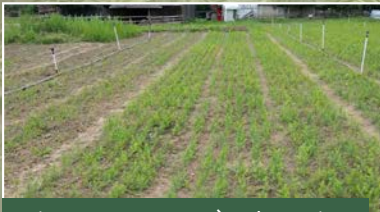


CLIMAT ET GESTION FORESTIÈRE

Création d'une pépinière

En 2022, nous avons créé une pépinière de mélèzes en Roumanie afin de disposer des plants dont nous avons besoin pour remplacer les épicéas soumis aux attaques de scolytes, plus nombreuses avec le réchauffement climatique. Cela nous **garantit une disponibilité des plants** qui viennent à manquer au niveau européen du fait du nombre croissant de projets d'afforestation. **80 000 plants** ont été mis en culture et seront replantés dans nos forêts à partir de mars 2024.

Nous utilisons le **biochar** tant dans la pépinière que lors de la replantation en forêt (300 g/pied) ce qui nous assure des **taux de reprise très élevés, de l'ordre de 95%**.



Juin 2023 - 1 an après plantation



Août 2023



Rénovation de 900 m de route forestière du massif de Suceava (652 ha)

Une bonne desserte forestière est primordiale pour la gestion d'un massif. Une accessibilité optimisée facilite le transport du bois et l'accès des secours en cas de problème médical ou d'incendie. Une bonne préparation de la route, formée d'une succession de strates, améliorera la portance et ainsi la résistance au passage de véhicules lourds (jusqu'à 60 t). Un accès réglementé en fonction de la météo et l'installation d'une barrière permettront de préserver l'aménagement dans le temps.

Une route forestière soumise au passage de véhicules lourds se dégrade d'autant plus vite qu'elle subit également les intempéries. Aussi, le captage de l'eau fait l'objet d'un soin particulier. L'installation de buses

en béton armé aux lieux de croisement avec des cours d'eau permet l'écoulement sous la route, la protégeant ainsi des inondations en périodes de fortes précipitations ou de dégel.

Ajoutons que le captage de l'eau permet d'éviter que celle-ci ne se charge en hydrocarbures et autres matières liées à la circulation. De plus, la création de fosses de rétention d'eau offre des lieux d'implantation et d'habitats pour les espèces patrimoniales ou d'intérêt majeur pour la biodiversité.

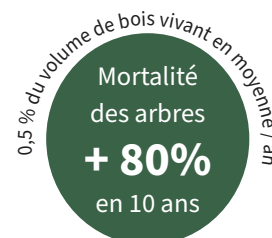


Des nouvelles de la forêt française

Les forêts sont de plus en plus affectées par le changement climatique. Les dépérissements d'arbres, bien que moins spectaculaires que les tempêtes ou les incendies, n'en sont pas moins inquiétants pour l'avenir des forêts. Voici les principaux enseignements des cinq dernières campagnes de l'Inventaire Forestier National, publié par l'IGN cette année.

Une accélération constatée de la mortalité des arbres

Les conséquences du changement climatique (crises sanitaires forestières, sécheresses, prolifération de bio-agresseurs, etc.) se traduisent par une très forte augmentation de la mortalité : 7,4 millions de m³ par an entre 2005 et 2013 à 13,1 M de m³/an entre 2013 et 2021. La surface touchée équivaut au cumul des surfaces incendiées ces 35 dernières années.



Les effets du changement climatique sur la croissance des arbres

La baisse significative de 4 % de la croissance globale (de 91,5 Mm³/an en 2005-2013 à 87,8 Mm³/an en 2013-2021) est à mettre en lien avec les changements climatiques (températures, sécheresses) qui favorisent notamment la prolifération des bio-agresseurs, et donc imposent des coupes sanitaires. L'une des essences les plus touchées est l'épicéa commun, devant le châtaignier et le frêne. Certaines régions sont particulièrement à risque du fait de changements plus marqués.

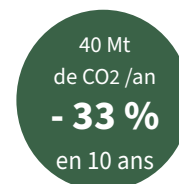
Une surface forestière et un stock de bois vivant en constante augmentation

La forêt en France métropolitaine couvre 31 % du territoire. Depuis près de deux siècles, la superficie forestière métropolitaine augmente. En 30 ans, le stock de bois vivant est passé de 137 m³ à 173 m³ / ha en moyenne. Le nombre de tiges à l'hectare a légèrement diminué, les arbres étant plus gros et/ou plus grands. Ceci indique un certain « mûrissement » de la forêt française. Seuls la Gironde et les Landes, touchés par les tempêtes de 1999 et 2009, ont vu leur volume sur pied diminuer.



Un ralentissement du puits de carbone des forêts françaises

Les forêts constituent des « puits » de carbone car leur croissance permet de réduire la teneur en CO₂ de l'atmosphère en le stockant sous forme de biomasse. La multiplication des crises sanitaires (scolytes de l'épicéa, chalarose du frêne, dépérissement du châtaignier...) combinées à des épisodes de sécheresse et de canicule génèrent un ralentissement notable de la dynamique. Sur 2018-2022, certains massifs (tel le Nord-Est avec les scolytes) présentent des niveaux de mortalité et de prélèvement supérieurs à la production biologique avec un bilan net temporairement négatif.



Les arbres forestiers vivants (branches et racines) représentent 1,3 milliard de t de carbone. Ce stock a crû de 17 % entre les périodes 2005-2009 et 2018-2022.

1 ha = 81 t de carbone

Source : Communiqué de presse de l'IGN - 12/10/2023

Plongez en immersion dans nos forêts

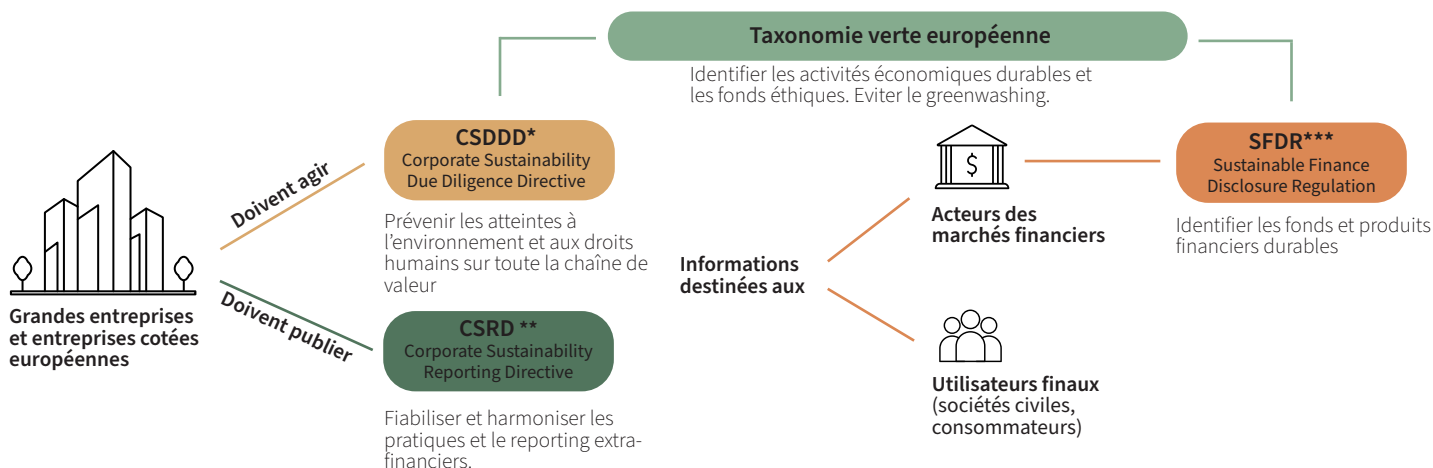
Cette année, ECP Films a tourné et monté 3 films sur le Groupe : un en Roumanie, un au Brésil et un film sur l'ensemble des activités. Une belle mise en avant des équipes.



Décryptage de la nouvelle «Taxonomie Européenne»

Pour réussir son Green Deal, signé en 2019, l'Union européenne se dote d'un arsenal de mesures qui permettront d'orienter les financements privés vers les acteurs qui contribuent à la transition durable : c'est la taxonomie verte européenne.

L'enjeu est d'harmoniser les pratiques pour pouvoir produire des données de qualité et comparables. Essayons d'y voir plus clair sur ce texte qui relie ces nouvelles réglementations que sont les CSRD, SFDR, CSDDD...



La **CSRD** va imposer à un plus grand nombre d'entreprises un cadre plus strict de reporting, avec des indicateurs précis et des modalités de publication harmonisées. En effet, l'actuelle Déclaration de Performance Extra-financière (entreprises de +500 salariés, +50 M€ de CA ou bilan >25 M€) ne permet pas de comparer les entreprises à l'échelle européenne sur les mesures environnementales et sociales qu'elles mettent en place.

Entreprises concernées : +250 salariés et PME cotées soit 50 000 entreprises concernées (contre 12 000 aujourd'hui).

La **CSDDD** instaure l'obligation pour les entreprises de modifier leurs pratiques internes pour identifier, prévenir et atténuer les risques liés aux droits de l'Homme, à l'environnement et à la santé et à la sécurité tout au long de leur chaîne de valeur.

Entreprises concernées : +500 employés et +150 M€ de CA et secteurs à haut risque : +250 salariés et + 40 M€ de CA

La **SFDR** impose aux gérants d'actifs financiers d'intégrer les facteurs environnementaux, sociaux et de gouvernance, à l'échelle de l'entreprise et à l'échelle des fonds et produits en toute conscience. Ce sont les informations répertoriées dans la CSRD et la CSDDD qui seront utilisées par les acteurs des marchés financiers.

* Directive sur la diligence raisonnable en matière de développement durable
** Directive sur les rapports sur le développement durable
*** Règlement sur la divulgation de la finance durable

CRITÈRES DE DÉFINITION D'UNE ACTIVITÉ ÉCONOMIQUE DURABLE

- 1 **Contribuer à l'un des 6 objectifs environnementaux** : atténuation du changement climatique, adaptation, eau, économie circulaire, pollution et biodiversité.
- 2 **Ne pas porter de préjudice** à l'un des 5 autres objectifs environnementaux.
- 3 **Respecter les garanties minimales sociétales** : OCDE, principes directeurs des Nations Unies, déclaration de l'OIT et charte internationale des droits de l'Homme.

Rappel des objectifs climatiques européens

2015 - Accord de Paris

Réduction de 55 %
des émissions GES

2050

Neutralité carbone

2030

**Entreprises,
anticipez et préparez-vous
aux nouvelles réglementations
européennes, et restez
compétitives au sein de votre
chaîne de valeur !**

Contactez-nous !

www.slbgroupe.com

121 Avenue des Champs-Élysées - 75008 PARIS

Tel : +33 (0)2 33 77 47 37

Email : ledentu@slbsa.com

